REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **17 novembre 2008**

Délibération n° 2008-0348

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon pour son programme d'actions 2008 - Convention 2008

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 31 octobre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 18 novembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Petit, Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), Pédrini (pouvoir à M. Llung), MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Albrand (pouvoir à M. Le Bouhart), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Jacquet), MM. Deschamps (pouvoir à M. Coulon), Fleury (pouvoir à M. Bouju), Mme Ghemri (pouvoir à M. Lévêque), MM. Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Justet (pouvoir à M. Longueval), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Corazzol), M. Pillon (pouvoir à M. Lyonnet), Mmes Revel (pouvoir à M. Guimet), Roger-Dalbert (pouvoir à M. Desseigne), MM. Rousseau (pouvoir à M. Reppelin), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. David G.).

Absents non excusés : Mmes Palleja, Pierron.

Séance publique du 17 novembre 2008

Délibération n° 2008-0348

commission principale :	développement économique
objet :	**[Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon pour son programme d'actions 2008 - Convention 2008**
service :	Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 octobre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte général

L'entrepreneuriat contribue au dynamisme économique de l'agglomération et au renforcement de son positionnement dans la compétition européenne. Il est synonyme d'innovation et de renouvellement du tissu économique local. L'impact en termes d'emploi est déterminant : chaque année, près de 30 000 emplois sont créés ou sauvegardés dans l'agglomération lyonnaise grâce à la création et à la reprise d'entreprise.

Le dispositif partenarial [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], animé par la Communauté urbaine dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'entreprise, vise à renforcer l'impact de l'entrepreneuriat sur le développement économique de l'agglomération en favorisant la pérennité des jeunes entreprises, par une réponse adaptée à leurs besoins et un suivi personnalisé.

Le dispositif porte aujourd'hui ses fruits. Entre 2006 et 2007, le nombre de créations d'entreprises dans l'agglomération a augmenté de 18,6 %, taux supérieur aux moyennes nationales et régionales et aux autres principales métropoles françaises. Par ailleurs, Lyon se positionne au 10° rang européen pour la création d'entreprise (European Cities Entrepreneurship Ranking - ECER Banque Populaire 2007).

Au regard de son rôle moteur en matière d'accompagnement des jeunes entreprises sur l'agglomération et de son implication dans le dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], il est proposé d'établir une convention 2008 avec la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon afin de renforcer son action en matière d'accompagnement des jeunes entreprises innovantes et pour la coordination du volet Transmission-Reprise de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat].

La présentation de l'activité de la CCI de Lyon en matière d'entrepreneuriat

Dans le cadre de l'Espace Entreprendre et de ses antennes, la CCI de Lyon accueille et accompagne les porteurs de projets disposant d'une idée définie de création d'entreprise, quel que soit l'avancement du projet.

Dans le cadre de l'Espace croissance, la CCI de Lyon accompagne les jeunes entreprises innovantes dans leur développement. A cette fin, elle anime le Centre européen d'entreprise et d'innovation (CEEI) Novacité dont l'objectif est d'accompagner les porteurs de projets innovants lors de la création de l'entreprise et au cours des trois premières années d'existence.

En tant que membre fondateur de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] et au regard de son rôle déterminant dans le soutien des entreprises en création, la CCI de Lyon assure par ailleurs la coordination du volet territorial du dispositif et le pilotage de différentes actions en matière de transmission-reprise et d'innovation.

Le bilan d'action pour l'année 2007

I - Accompagnement des entreprises innovantes

1) - Renforcement et extension de l'offre de service de Novacité en faveur des jeunes entreprises innovantes :

- Accompagnement individuel : au 31 décembre 2007, l'objectif des 600 rendez-vous individuels est atteint.

Depuis sa création en 1987, Novacité a contribué à la création de 256 entreprises et 1 379 emplois directs pour un chiffre d'affaires moyen de 2,8 M€. Le taux de pérennité des entreprises accompagnées est de 92 %.

47 % des projets concernent les technologies de l'information et de la communication et les biotechnologies, 23 % sont relatifs à des services innovants aux particuliers et aux entreprises.

36 % des projets sont issus de Crealys, 36 % ont suivi le cursus de formation proposé par l'EM LYON (école de management de Lyon) aux nouveaux entrepreneurs et 44 % sont lauréats du Réseau Entreprendre Rhône. Ces taux témoignent de la forte articulation existant entre les acteurs de l'entrepreneuriat innovant au niveau de l'agglomération lyonnaise.

- Suivi des entreprises hébergées en immobilier dédié :

La CCI de Lyon réalise le pré-accueil des postulants et valide, par une expertise préalable, leur éligibilité à l'immobilier dédié. Elle assure par ailleurs le suivi de l'ensemble des entreprises hébergées.

Novacité a par ailleurs mis en place un appui collectif spécifique pour accompagner les entreprises présentant des problématiques particulières en matière de démarrage à l'international ou de démarche commerciale.

2) - Implication spécifique sur le volet sciences de la vie :

- Implication dans le réseau Lyon Bio Advisor (LBA) :

La CCI de Lyon a renforcé son implication dans la démarche, notamment dans le cadre d'un travail collectif de formalisation de l'offre de services Lyon BioAdvisor à destination des entreprises endogènes et exogènes. Ce travail a donné lieu à la signature d'une charte d'engagement par les dix partenaires du réseau LBA ainsi qu'à la réalisation d'une cartographie détaillée.

- L'action collective Merck Santé

La CCI de Lyon a mis en place un programme d'accompagnement à l'action commerciale pour dix entreprises biotechs. Ce programme s'inscrit dans le cadre du contrat de revitalisation de Merck Santé et bénéficie de financements européens (TOWER) et de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE). Il permet aux entreprises de bénéficier à un coût attractif (5 k€) d'une mise en relation avec des experts de très haut niveau sur le plan technologique (Merck, Sanofi, Rhodia…). Le bilan de l'action est très satisfaisant : 42 emplois directs générés en 24 mois, 90 % d'impact direct sur la stratégie commerciale, 50 % des entreprises ont augmenté leur chiffre d'affaires de 10 % minimum.

3) - Implication dans le réseau [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat]

Novacité est membre du groupe de travail [L_VE] Innovation qui vise à renforcer le travail en réseau et la visibilité de l'offre de service du dispositif en faveur des entreprises innovantes.

II - Coordination du volet Transmission Reprise de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat]

Depuis 2007, la chambre de commerce et d'industrie de Lyon assure la coordination des actions conduites par le groupe de travail [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] Transmission-Reprise.

En 2007, différentes actions ont été mises en œuvre :

1) - Mise en place d'un observatoire de la transmission d'entreprise sur l'agglomération lyonnaise

Une étude a été conduite en avril 2007 pour mieux appréhender sur le territoire de la Communauté urbaine cette problématique. Elle portait sur l'analyse des réponses apportées par 1 033 chefs d'entreprises.

Cette étude a permis d'identifier les projets de cession, les préoccupations des chefs d'entreprises à ce sujet, leurs attentes et les freins qu'ils identifient à la transmission de leur entreprise.

Trois grands axes ont émergé de cette étude :

- le manque de préparation et d'anticipation de la transmission d'entreprise par son dirigeant,
- la première préoccupation des chefs d'entreprises est l'identification des repreneurs,
- le fort besoin exprimé d'accompagnement et de conseils dans la démarche de cession.

2) - Mise en place d'un outil d'autodiagnostic et d'auto-orientation en ligne pour les repreneurs d'entreprise

Il s'agissait de positionner les acteurs locaux de la transmission-reprise sur la Communauté urbaine en recensant et en positionnant l'ensemble des acteurs locaux de la transmission-reprise en fonction de leurs publics-cibles, de leurs cœurs de métier et des prestations spécifiques qu'ils mettent en œuvre.

L'outil est disponible via le portail www.lyon-business.org et mis à jour régulièrement.

3) - Organisation commune d'un événement sur le thème de la transmission-reprise : le forum de la Transmission Reprise le 13 novembre 2007.

La 1ère édition du Forum a eu lieu le 13 novembre 2007 à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon. Elle a réuni 200 participants (taux de retour très satisfaisant au regard d'un public caractérisé par une grande confidentialité). Le Forum s'est articulé autour d'une plénière d'échange sur les aspects humains de la cession d'entreprise et sur les bonnes pratiques au niveau international et sur quatre ateliers thématiques.

Les perspectives 2008

I - Accompagnement des entreprises innovantes

1) - Mise en place d'une offre de services dédiée aux entreprises à fort potentiel de développement

A partir de 2008, Novacité souhaite renforcer son action en faveur des entreprises innovantes, en développant une offre de services personnalisée, adaptée aux projets à fort potentiel.

Sur la base d'une étude réalisée en interne, Novacité a identifié trois freins majeurs au développement des entreprises innovantes et au franchissement de caps en termes d'emplois et de valeur ajoutée : l'accès à du financement d'amorçage, le recrutement et le développement commercial. Ces problématiques sont partagées par les membres du groupe de travail [L_VE] Innovation.

Sur cette base, Novacité se propose de piloter au sein de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] un groupe de travail spécifique dont la finalité est de proposer une offre de service renouvelée permettant de répondre à ces enjeux. Parmi les pistes de travail, figurent notamment le rapprochement entre les grands groupes, par exemple *via* les pôles de compétitivité et les jeunes entreprises et la création d'un fonds d'amorçage dédié.

L'objectif est de présenter une proposition d'offre de service finalisée pour le comité de coordination [L_VE] prévu en janvier 2009. Le lancement effectif de la nouvelle offre de service pourrait ainsi être envisagée au premier semestre 2009.

2) - Poursuite des actions en direction des sciences de la vie

- Lyon Bio Advisor : renforcement de l'implication dans le réseau,
- action Merck Santé : réflexion pour une transposition du modèle vers d'autres filières ou pour d'autres besoins de développement des entreprises, en lien notamment avec les actions collectives de démarrage à l'international ou de démarche commerciale.

3) - Poursuite de l'accompagnement des jeunes entreprises innovantes

- objectif quantitatif maintenu : 600 entretiens individuels en 2008,
- suivi des entreprises hébergées au sein de l'immobilier dédié.

II - Coordination du volet Transmission Reprise de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat].

Au vu des résultats de l'étude évoquée ci-dessus, la chambre de commerce et d'industrie de Lyon a consolidé un nouveau plan d'actions pour 2008 en 3 axes.

1) - Pérennisation de l'observatoire de la transmission

La finalité est de permettre des comparaisons dans le temps quant à l'évolution des préoccupations des chefs d'entreprises en matière de cession d'entreprise, mais aussi de disposer d'un outil de pilotage permettant d'adapter l'offre d'accompagnement aux besoins exprimés par les cédants potentiels. L'objectif est d'interroger au moins 1 000 cédants potentiels chaque année. La communication des résultats de l'enquête a lieu lors du Salon des entrepreneurs en juin et lors du Forum de la Transmission en novembre.

2) - Reconduite du Forum de la Transmission sous un format adapté

Forte de l'édition précédente, la chambre de commerce et d'industrie de Lyon souhaite faire évoluer le concept vers un format fin de journée pour permettre d'augmenter le nombre de participants, pour l'essentiel des chefs d'entreprises. La thématique de l'aspect humain et psychologique de la cession est maintenue. Le Forum aura lieu le 18 novembre à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon. L'objectif est d'augmenter de 10 % la fréquentation.

3) - Mise en place d'une bourse d'échange bimestrielle pour répondre aux difficultés d'identification des repreneurs par les cédants

Conçues pour garantir la confidentialité des échanges (dispositif d'affichage), elles s'articuleront autour de rencontres individuelles et d'une mini-conférence thématique. L'objectif est de réunir 50 participants à chaque bourse. La première bourse d'échange aura lieu en décembre 2009.

Les modalités de soutien de la Communauté urbaine et critères d'évaluation

Afin de pérenniser les actions conduites en 2007 par la CCI de Lyon dans le cadre du dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] et de permettre le lancement de nouvelles initiatives, il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine d'un montant de 75 000 € pour l'année 2008.

La réalisation du plan d'actions évoqué ci-dessus sera évaluée selon des critères prévus dans le cadre de la convention.

Le budget prévisionnel 2008

Accompagnement des entreprises innovantes :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
salaires conseils	350 000	chambre de commerce et d'industrie de Lyon	283 000
frais de fonctionnement	13 000	Communauté urbaine	60 000
		région Rhône-Alpes	20 000
total	363 000	total	363 000

Coordination du volet Transmission - Reprise de [L_VE]

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
observatoire de la Transmission Reprise	8 102	chambre de commerce et d'industrie de Lyon	16 170
Forum de la Transmission	24 704	Communauté urbaine	15 000
Bourse d'échange	29 510	région Rhône-Alpes	15 000
		partenaires privés	16 146
total	62 316	total	62 316

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Décide le versement d'une subvention d'un montant de 75 000 € pour son programme d'actions 2008 à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention de subvention 2008 avec la chambre de commerce et d'industrie de Lyon précisant notamment les modalités de versement suivantes : 80 % versés à réception du certificat de notification de la présente convention à l'association, les 20 % restants sur remise d'un rapport d'activité au 28 février 2009.

3° - La dépense correspondante de 75 000 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 380 - fonction 90 - opération 0757 selon la répartition suivante :

- 80 % en 2008, soit 60 000 €,
- 20 % en 2009, soit 15 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 novembre 2008.